

UNITÉ DE COURS SHARENTING – EXERCICE DE COMMUNICATION SUR LE THÈME PHOTOS DE FAMILLE SUR INTERNET

Introduction:

Les élèves discutent au sujet de diverses photos d'enfants et de famille. Il s'agit de s'échanger sur le fait qu'une photo convienne ou pas sur Internet, **des dangers qu'elles peuvent entraîner et de la manière dont les conflits peuvent être résolus au sein de la famille**. Le thème « sharenting » sera abordé soigneusement et de manière équilibrée par l'intermédiaire d'exemples de cas, de votes et de discussions avec la classe.

Bien sûr, il faut être conscient, en tant qu'enseignant/-e, que les enfants n'ont pas tous un parent (orphelins, enfants placés/entretenant des rapports difficiles). Il est important de clarifier dès le départ que **le terme « parents » englobe toutes les personnes qui ont la garde des enfants**, tels/telles que les éducateurs/-trices.

Contenu et objectifs d'apprentissage:

Explication du terme
SHARENTING

La vie privée sur Internet

Le droit à l'image



Groupe cible

à partir du cycle 4.1



Durée

60 – 90 min



Matériel

Photos, cartes-situation, PC, projecteur, tableau, papier, stylos



Méthodes

Discussion, vidéo, exemple de cas, vote en classe



Référence au guide de référence pour l'éducation aux et par les médias

4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée

4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

1 1ère phase:

Pour aborder ce thème, les élèves devront répondre aux questions suivantes :

- Vos parents mettent-ils en ligne des photos d'eux, de toi ou de ta famille ? Es-tu toujours prévenu ?
- Sur quel(s) réseau(x) social/sociaux peut-on trouver des photos de toi/vous ?
- Quelle sorte de photos de famille tes parents mettent-ils en ligne ? Que peut-on y voir ou y reconnaître ?
- Y a-t-il des vieilles photos de toi ou de ta famille sur Internet qui te gênent aujourd'hui ?

Selon les avis exprimés par les élèves, les articles « Erst fragen, dann posten, okay Mama? » et « Why kids are confronting parents abouts sharenting | NYT Opinion » (voir liens ci-dessous) peuvent leur être présentés. Une discussion après le visionnage du film n'est pas nécessaire, car la vidéo sert de transition à l'exercice suivant.

2 2e phase:

À présent, on divise la classe en deux groupes. **Une moitié de la classe représente le groupe des PARENTS (mère, père) et l'autre moitié représente les ENFANTS (fille, fils).** Les deux groupes doivent être clairement séparés dans la salle de classe ce qui est important pour illustrer la méthode suivante.

Ensuite, on explique aux élèves qu'on va leur présenter différents exemples de cas avec des photos d'enfants ou des photos de famille. Ils devront alors décider si la photo peut être publiée sur Internet, si elle est gênante ou si la publier poserait un problème.

Maintenant, on montre la première photo aux élèves à l'aide du projecteur en leur présentant la situation. Puis, **on demande aux PARENTS et aux ENFANTS de prendre une décision.** Pour voter, les élèves « se lèvent » ou « restent assis » de manière à être visibles par tous les participants

On demande ensuite à chaque groupe (PARENTS/ENFANTS) la raison de leur choix.

- Pourquoi as-tu choisi de te lever ? Pourquoi ces photos peuvent-elles être publiées ? En quoi sont-elles gênantes ? Comment communiquerais/partagerais-tu ton avis à tes parents/enfants ?
- Pourquoi as-tu choisi de rester assis ? Pourquoi cette photo ne doit pas être publiée ? En quoi n'est-elle pas gênante, etc. ? Comment communiquerais/partagerais-tu ton avis avec tes parents/enfants ?

L'enseignant **note les arguments des élèves en lien avec le thème de la publication de photos de famille sur le tableau dans une liste « POUR et CONTRE ».** Certains exemples de réponse et de raisons importantes se trouvent déjà sur la carte-triche !

Ensuite, on recommence l'activité avec les photos suivantes et on vote une nouvelle fois (voir matériel). Après les trois premiers tours, les rôles (PARENTS/ENFANTS) peuvent être inversés.

3 3e phase

Les élèves sont invités à discuter en cercle ou en groupes de 4 et à **réécrire les arguments importants des POUR + CONTRE dans une liste de règles sous forme de #hashtags.** Les élèves connaissent certainement les différents hashtags utilisés sur Instagram, YouTube et sur d'autres réseaux sociaux.

Voici quelques idées pour la liste des règles sous forme de #hashtags :

#Poster les photos de famille ENSEMBLE

#Ne laisse aucune chance aux cambrioleurs

#Pas de photos de vacances

#LESS is MORE

#Mon VISAGE = Mon DROIT !

#Don't show everything on the internet

#Ask avant d'afficher

Les élèves peuvent se montrer **créatifs pour leurs descriptions, hashtags et slogans**. Les élèves peuvent aussi les traduire en d'autres langues connues (LU, F, D, E). Les meilleurs #hashtags peuvent être écrits en style « graffiti » sur une affiche ou un carton qui pourra être pendu en classe.



Liens utiles:

[Campagne photo] #deinkindauchnicht

<https://deinkindauchnicht.org/>

[Vidéo] Sollte ich mein Kind im Internet zeigen? (MaiLab)

<https://www.youtube.com/watch?v=pkbm102QX6k&feature=youtu.be>

[Vidéo] «Erst fragen, dann posten, okay Mama?» [sous-titres allemands] (Spiegel.de/ Vidéo de la New York Times)

<https://www.spiegel.de/video/kind-und-mutter-ueber-sharenting-und-social-media-video-99029095.html>

[Vidéo, engl.] Vidéo original „Why kids are confronting parents abouts sharenting | NYT Opinion“

<https://www.youtube.com/watch?v=YRPUZ3pufAg>

[Site web]: Droit de la personnalité

<https://www.familieundmedien-nrw.de/persoenlichkeitsrecht.html>

[Site web]: Droits internationaux des enfants

<https://ork-kids.wixsite.com/kinderbereich/vereinfachte-version-1>



Editeur :
Service National de la Jeunesse (SNJ)

B.P. 707 - L-2017 Luxembourg

www.snj.lu

www.bee-secure.lu

BEE SECURE est une initiative gouvernementale du Grand-Duché de Luxembourg, opérée par le Service National de la Jeunesse (SNJ) et le Kanner-Jugendtelefon.



Consultez :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Service national de la jeunesse



Cofinanced by the Connecting Europe
Facility of the European Union